

BAREME GESTION LOCATIVE ET LOCATION

A compter du 1er Janvier 2023

PRESTATIONS OCCASIONNELLES	Montant TTC	
A LA CHARGE DU BAILLEUR :		
LOCATION		
Baux d'habitation : Etat des lieux d'entrée	3 € /m2	
	Zone très tendue = 12€/m²	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	Zone tendue = 10€/m ²	
	Zone non tendue = 8€/m²	
A LA CHARGE DU LOCATAIRE :		
LOCATION		
Baux d'habitation :		
Etat des lieux d'entrée	3 € /m2	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	Zone très tendue = 12€/m²	
	Zone tendue = 10€/m²	
	Zone non tendue = 8€/m²	
Baux commerciaux et professionnels :		
Honoraires de location	10% du loyer annuel	
Parkings, Boxs, Garages :		
Honoraires de location, rédaction du bail	150 €	
GESTION		
Honoraires de gestion courante (sur les encaissements)	6,00%	
Renouvellement ou avenant baux d'habitation	150€	
Renouvellement ou avenant baux commerciaux et professionnels	5% du loyer annuel	
Autres prestations (Représentation AG, commission de conciliation) 50 € / heure	
GESTION		
Renouvellement ou avenant baux d'habitation	150 €	
Renouvellement ou avenant baux commerciaux et professionnels	5% du loyer annuel	



BAREME TRANSACTION

A compter du 1er Janvier 2023

PRIX NETS ACQUEREURS	Montant TTC
HONORAIRES A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR	
< à 70 000 €	11%
70 001€ à 110 000€	9%
110 001€ à 140 000€	8%
140 001€ à 180 000€	7%
180 001 € à 240 000€	6%
240 001€ à 320 000€	6%
>320 001 €	6%
TERRAINS	9%